

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/1922  
30 novembre 1950  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE RELATIVE AU DOCUMENT DU CONSEIL DE SECURITE S/1867  
ADRESSEE LE 25 NOVEMBRE 1950 AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT DE LA CHINE

Me référant au document du Conseil de sécurité S/1867, concernant une lettre par laquelle le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a transmis une pétition adressée au Secrétaire général par "40.000 Chinois de Formose (Taïwan) résidant au Japon", j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le texte du démenti de M. Lin Pingsung, Président de l'Association des Chinois résidant au Japon, publié dans le numéro du 1er novembre 1950 du Nagai Times, de Tokio. Voici le texte de ce démenti :

"Suivant une dépêche de l'Associated Press de New-York, en date du 28 octobre, le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques aurait transmis au Secrétaire général des Nations Unies une pétition de 40.000 Chinois de Formose (Taïwan), résidant au Japon. Je tiens à déclarer que nous n'avons aucune connaissance de cette prétendue pétition. Il doit s'agir d'une erreur ou d'un faux. Le fait que le nombre des Chinois de Formose qui résident actuellement au Japon ne dépasse pas 19.000 montre clairement que la pétition en question n'a rien de réel".

Je vous prie de bien vouloir faire publier la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(signé) Tingfu F. TSIANG

Représentant de la Chine  
auprès du Conseil de sécurité.